



ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS BESOINS IMMÉDIATS OU À VENIR AU PRIMAIRE

Adaptation scolaire – Remplacement en orthopédagogie (du 23 août 2023 jusqu'au 26 juin 2024)

Chanoine-Ferland 15,5h (Saint-Fabien-de-Panet) +- 100,00%
Saint-Just 5h (Saint-Just-de-Bretenières)

Adaptation scolaire – Remplacement en orthopédagogie (du 23 août 2023 jusqu'au 26 juin 2024)

De la Colline 14,5h (Saint-Paul-de-Montminy) +- 100,00%
Sainte-Apolline 5h (Sainte-Apolline-de-Patton)

Adaptation scolaire – Remplacement en orthopédagogie (du 23 août 2023 jusqu'au 26 juin 2024)

Bon-Vent (Buckland) - 19,51% +- 52,57%
Rayons-de-Soleil (Saint-Damien) - 21,95%
De la Colline (Saint-Paul-de-Montminy) - 11,11% classe-ressource

Adaptation scolaire – Remplacement en orthopédagogie (du 23 août 2023 jusqu'au 26 juin 2024)

Beaubien 6,23% classe-ressource +- 39,29%
Beaubien 13,55% classe-ressource
Saint-Pie-X 19,51%

Primaire (du 23 août 2023 au 26 juin 2024)

De la Colline (4-5e année) - Saint-Paul-de-Montminy +- 100,00%

Primaire (du 23 août 2023 au 26 juin 2024)

Chanoine-Ferland (6e année) - Saint-Fabien-de-Panet +- 100,00%

Primaire (du 23 août 2023 au 26 juin 2024)

Saint-Just (4-5-6e année) - Saint-Just-de-Bretenières +- 100,00%

Primaire (du 23 août 2023 au 22 décembre 2023)

Saint-Just (1-2-3e année) - Saint-Just-de-Bretenières +- 100,00%

Musique (du 23 août 2023 au 26 juin 2024)

Saint-Joseph (Saint-Pamphile) - 270 min. contrat à la leçon
Saint-Marcel (Saint-Marcel-de-L'Islet) - 216 min.
Sainte-Apolline (Sainte-Apolline-de-Patton) - 216 min.

Anglais (du 23 août 2023 au 26 juin 2024)

Beaubien (Montmagny) - 1350 min. +- 80,49%
Saint-Nicolas (Montmagny) - 432 min.

Anglais (du 23 août 2023 au 17 novembre 2023)

Nouvelle-Cadie (Saint-Gervais) - 1458 min. +- 100,00%
Du Tremplin (Saint-Lazare-de-Bellechasse) - 702 min.

Tâches principales :

- Préparer et dispenser des cours ;
- Collaborer avec les autres enseignantes et enseignants et les professionnelles ou professionnels de l'école ainsi que les autres catégories de personnel ;
- Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer ;
- Assumer les responsabilités d'encadrement auprès des élèves ;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves ;
- Participer aux réunions en relation avec son travail ;
- S'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées à du personnel enseignant.

Exigences et compétences :

- Baccalauréat en enseignement selon le poste ou en voie d'obtention ;
- Compétences en lien avec les technologies ;
- Habiletés de communication et de coopération ;
- Aptitudes à développer une relation maître-élève positive et à assurer une saine gestion de classe.

Enseignants non légalement qualifiés :

- Détenir un grade universitaire de 1er cycle sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans dans un champ de spécialisation approprié.
- Avoir acquis une année d'expérience éducative (en enseignement, en animation, en formation ou en encadrement, et ce au cours des 5 dernières années)

Traitement annuel :

- Selon la convention collective en vigueur

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que leur relevé de notes (non officiel), à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du Centre de services scolaire au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

